

Département
Du Bas-Rhin

Arrondissement
De Sélestat-Erstein

Nombre de Conseillers

Elus :

11

Conseillers en
fonction :

08

Conseillers présents :

05

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'URBEIS

**Séance
du 16 Décembre 2021
19h00**

(convocation du 13/12/2021)

L'an Deux Mille Vingt et Un, le 16 Décembre, le Conseil Municipal de la commune d'URBEIS s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Abel MANGEOLLE, Maire.**

Etaient présents :

Les Adjointes :

MM. Serge LEHMANN et Michel VERNIER

Les Conseillers Municipaux :

MMES Christine BALLAND et Fabienne WALLER-BREITEL

Absent excusé :

MME Elodie HERRBACH qui donne procuration à M. Serge LEHMANN, MME Michèle SCHWETTERLE qui donne procuration à MME Fabienne WALLER-BREITEL et M. Jean-Pierre LATOUR qui donne procuration à M. Abel MANGEOLLE

Absent non excusé :

/

Le Conseil Municipal choisit comme secrétaire de séance : **M. Serge LEHMANN**

Monsieur Abel MANGEOLLE, Maire d'Urbeis remercie toutes les personnes présentes, le quorum étant atteint Monsieur le Maire déclare la séance ouverte :

Après approbation du compte rendu du 30/11/2021, Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point 037 « AFP les Aviats : cotisation assurance 2021 ». Après accord de l'ensemble des membres présents, Monsieur le Maire décide de passer au point 036/2021 de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

036 / Adopter un plan de financement pour la rénovation du pont

037 / AFP les Aviats : cotisation assurance 2021

Informations diverses

036/ Adopter un plan de financement pour la rénovation du pont

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention au titre du DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour les travaux de réfection du pont qui dessert le lotissement « les Aviats ».

Le coût estimatif des travaux s'élève à **83.600,00 € HT**.

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Assistance à Maîtrise d'OuvrAge et suivi Maître d'Œuvre : 11.600,00 €	Aides Publiques :		
	- dotation de soutien à l'investissement local	41.800,00 €	50 %
Réalisation : 72.000,00 €	Autofinancement :		
	- Fonds propres	/	/
	- Emprunts	41.800,00 €	50 %
TOTAL		83.600,00 €	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOpte** le projet de remise en état du pont sur le Giessen menant au lotissement « les Aviats » ;
- **VALIDE** le plan financement présenté ci-dessus ;
- **DONNE** son accord pour procéder aux travaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

037/ AFP les Aviats : cotisation assurance 2021

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de prendre en charge sur le budget 'URBEIS' le mandat N°1 du 19/02/21 d'un montant de 288,06 € concernant la cotisation assurance 2021, engagé sur le budget « AFP les Aviats ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **accepte** de prendre en charge le mandat N°1 du 19/02/21 d'un montant de 288,06 € au compte 6161 du budget de la commune ;
- **demande** la régularisation de cette dépense à l'association « AFP les Aviats » sur l'année 2022.

Informations diverses

Les points abordés en divers n'ont pas donné lieu à délibération.

**Transmis en Sous-Préfecture,
le 17 décembre 2021
Publication,
le 17 décembre 2021**

**Certifié exécutoire
URBEIS, le 16 décembre 2021
Le Maire,
Abel MANGEOLLE**

